

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 46 (1920)
Heft: 26

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tion, de MM. H. Abraham, Léon Bloch, J. Blondin, E. Bouty, M. Brillouin, M. de Broglie, A. Cotton, Mme P. Curie, MM. G. Danne, G. Darzens, Ch. Fabry, Ch.-Ed. Guillaume, A. Guillet, P. Langevin, Ch. Maurain, J. Perrin, Rutherford, P. Weiss.

Tabellen der Maximalquerkräfte und Maximalmomente durchlaufender Träger mit 2, 3 und 4 Öffnungen verschiedener Weite bei gleichmässig verteilter Belastung. Von Dipl. Ing. W. Kapferer. — Berlin, Ernst und Sohn. — Prix : broché, 12,50 marcs.

Dans sa « *Theorie der Brücken* » E. Winkler a publié des tables donnant les moments fléchissants et les efforts tranchants maxima produits par une charge uniformément répartie dans les poutres continues à 2, 3 et 4 travées.

Les tables de Winkler ont été très utilisées. Ainsi, la Hütte (voir par exemple 23^{me} édition, Vol. III, p. 135) en contient un extrait.

Mais le traité de Winkler est déjà ancien et il est devenu rare. Aussi faut-il savoir gré à M. W. Kapferer d'avoir reproduit les tables de Winkler en les développant dans une très large mesure.

Dans une introduction, M. Kapferer rappelle les formules qui lui ont servi pour ses calculs numériques. Puis il montre sur un exemple comment il faut utiliser ses tables qui ne comprennent pas moins de 100 pages.

Pour les poutres à 2 travées, M. Kapferer a calculé les moments fléchissants et les efforts tranchants maxima produits par le poids propre et par la surcharge dans les cas où le rapport des deux portées varie de 1:1; 1:1,4; ... à 1:2.

Les rapports des deux portées sont 1:2,0; 1:1,9; 1:1,8; 1:1,7; 1:1,6; 1:1,5; 1:1,4; 1:1,3; 1:1,2; 1:1,1; 1:1,0; 1:0,9; 1:0,8; 1:0,7; 1:0,6; 1:0,5; 1:0,4; 1:0,3; 1:0,2; 1:0,1.

Enfin pour celles à 4 travées ils vont de 1:2,0; 2,0:1; 1:1,9; 1,9:1; ... à 1:1:1:1 et de 1:0,95; 0,95:1 ... à 1:0,5; 0,5:1.

Les tables de M. Kapferer complètent heureusement celles de Griot qui permettent de tracer rapidement les lignes d'influence des moments fléchissants et des efforts tranchants dans les poutres continues à 2, 3 et 4 travées. Elles rendront de grands services aux constructeurs. M. PASCHOUX.

Annali. — Ministero dei lavori pubblici. — Consiglio superiore delle acque pubbliche. — Utilizzazione delle acque. Idrografia. Concessioni di acque pubbliche. — Fascicolo 2^o. Roma, Tipografia del Senato.

Ce beau volume, de 200 pages, richement illustré, contient, outre de nombreux renseignements d'ordre législatif et administratif, d'excellentes notices, notamment du professeur C. Guidi sur la « Statique des digues de barrage pour lacs artificiels »; de M. G. Gannassini, sur « Les usines hydroélectriques de guerre », « L'usine de Ponte Stretta »; de M. C. Segrè, sur la « Géologie appliquée à l'étude des lacs arti-

ciels »; de M. G. de Marchi, sur « Le compteur Venturi »; de M. C. Bonomi, sur « La production d'énergie électrique au Canada », etc., etc.

La mise en parallèle automatique de machines synchrones et de centrales électriques. — Société anonyme Brown, Boveri & Cie, Baden.

Une brochure de 8 pages illustrée de 2 figures décrivant l'appareil de mise en parallèle automatique construit par la Société Brown Boveri et déjà en service à l'usine d'Aarau et à celle du Bois-Noir.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Communication du Secrétariat.

Normes : Les délégués des sections ont accepté par votation selon l'art. 30 des statuts S. I. A. les normes pour *travaux de vitrerie* et pour *travaux de serrurerie*. Le C. C. les a déclarées en vigueur. Elles peuvent être achetées au secrétariat au prix de 25 Cts.

CARNET DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

Etat de Vaud.

Ecole Cantonale d'Agriculture de Morges.

Le Département des Travaux publics du Canton de Vaud a ouvert le 15 décembre un concours devant se clôturer le 15 janvier 1921, destiné à obtenir des projets pour une Ecole cantonale d'agriculture, avec internat, à édifier sur la propriété de Marcellin que l'Etat de Vaud vient d'acquérir au-dessus de Morges.

Le jury, chargé d'examiner les projets, est composé de : M. le Conseiller d'Etat F. Porchet, Chef du Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, président, et des architectes : M. Fred. Broillet, à Fribourg; M. Ch.-H. Matthey, intendant des bâtiments de l'Etat, canton de Neuchâtel, M. A. de Kalbermatten, architecte, à Sion, est membre suppléant de ce jury.

Le programme de ce concours peut être retiré au Département des Travaux publics contre un dépôt de 5 fr. qui sera rendu aux concurrents ayant présenté un projet.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le délai extrêmement court accordé aux concurrents, délai dont nous ne saurions trop souhaiter la prolongation.

Laboratoire cantonal de chimie à Neuchâtel.

Le jury de ce concours s'est réuni à Neuchâtel les 20 et 21 décembre. Il a constaté l'envoi de 19 projets remplissant tous les conditions exigées par le programme. A l'unanimité, les récompenses suivantes ont été décernées :

1^{er} prix, Fr. 2200.— à M. E. Yonner, architecte, à Neuchâtel; 2^{me} prix, Fr. 1800.— à MM. Ed. Bovet et Ed. Boitel, architectes à Neuchâtel et Colombier; 3^{me} prix, Fr. 1100.— à M. Ed. Fallet, architecte, à Cernier; 4^{me} prix, Fr. 900.— à MM. Grassy & Hodel, architectes à Neuchâtel.

L'exposition des projets sera ouverte incessamment dans le Bâtiment de la Caisse d'assurance, rue du Pommier.

Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Fribourg	Banque Populaire Suisse	—	Fr. —	—
Zurich	Méthodes pratiques pour la construction de maisons en béton coulé	28 février 1921	20 000	Architectes et entrepreneurs domiciliés en Suisse ainsi que les spécialistes suisses domiciliés à l'étranger.
Morges	Ecole d'agriculture	15 janvier 1921	6 000	Ouvert aux architectes vaudois ou de nationalité suisse, régulièrement établis dans le canton de Vaud depuis trois ans au moins.

Lausanne. — Imprimerie La Concorde.

1920, 170.